

OXYDE DE TITANE & OXYDE DE TITANE CODEX
OXYDE TITANE
1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise
1.1. Identificateur de produit

Identification du produit : Poudre.
Nom commercial : OXYDE DE TITANE & OXYDE DE TITANE CODEX

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Peinture. Industrie pharmaceutique. Industrie de l'alimentation. Industrie cosmétique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : COMPTOIR FRANCAIS INTERCHIMIE
 145 rue de Paris
 FR- 93013 Bobigny cedex FRANCE
 T: +33 (0)1 48 43 33 04

Nom et fonction de la personne responsable : Munier - ll.munier@interchimie.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : ORFILA +33 (0)1.45.42.59.59

2 Identification des dangers
2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

Classe de Risque et catégorie de code réglementaire CE 1272/2008 (CLP)

: Non réglementé.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

- **Code de pictogrammes de danger** : ---
- **Conseils de prudence**

2.3. Autres dangers

Aucunes dans des conditions normales.

3 Composition/informations sur les composants

Composants : Ce produit n'est pas dangereux.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH	Classification
titanium dioxide	: 100 %	13463-67-7	236-675-5	----	01-2119489379-17	-----

4 Premiers secours
4.1. Description des premiers secours

Premiers secours : Consulter un médecin si une indisposition se développe.
- Inhalation : Amener la victime à l'air libre.

OXYDE DE TITANE & OXYDE DE TITANE CODEX

OXYDE TITANE

4 Premiers secours (suite)

- Contact avec la peau : Laver la peau avec de l'eau savonneuse.
- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau.
- Ingestion : Consulter un médecin si une indisposition se développe.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible.

Symptômes liés à l'utilisation : Aucun danger significatif.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible.

5 Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction : Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun(e).

5.3. Conseils aux pompiers

Classe d'inflammabilité : Non combustible.

Procédures spéciales : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.
Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions générales : Pas de flammes nues. Ne pas fumer.

6.2. Précautions pour l'environnement

Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats.

6.4. Référence à d'autres sections

Porter un équipement de protection individuel, voir section 8.

7 Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

OXYDE DE TITANE & OXYDE DE TITANE CODEX

OXYDE TITANE

7 Manipulation et stockage (suite)

- Général** : Eviter toute exposition inutile.
- Manipulation** : En cas de risque de production excessive de poussières utiliser un équipement de protection respiratoire autorisé.
Assurer une ventilation d'air appropriée.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Stockage** : Conserver dans un endroit sec et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle**

VME : 10mg/m³
 PNEC eau douce 0.127mg/l
 eau de mer 1mg/l
 eau rejet discontinus 0.61mg/l
 station d'épuration 100mg/l
 sédiments eau douce 1000mg/kg de poids sec
 sédiment eau de mer 100mg/kg de poids sec
 sol 100mg/kg de poids sec
 oral 1667mg/kg alimentaire
 DNEL long terme - inhalation - employés : 10mg/kg/jour
 long terme - inhalation - utilisateur professionnels : 10mg/kg/jour
 long terme - oral - consommateur : 700mg/kg/jour

- Protection individuelle** : Mêmes mesures de sécurité qu'avec un produit chimique.
- Protection respiratoire** : En cas de risque de production excessive de poussières utiliser un équipement de protection respiratoire autorisé. EN 149 : FFP2
- Protection de la peau** : Porter un vêtement de protection approprié.
- Protection des yeux** : Même si les conditions de travail n'impliquent raisonnablement aucun risque de contact avec les yeux, il y a lieu de porter une protection oculaire adéquate lorsque l'on manipule le produit.
Lunettes de sécurité. (EN166)
- Protection des mains** : Utilisez des gants en Néoprène ou en caoutchouc. EN 420
performance degré : 1,2,2,2 (EN 388)
penetrability > 1 (EN 420)

8.2. Limites d'exposition professionnelle

TLV[©] : 10 mg/m³

9 Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

- Aspect
- Etat physique à 20 °C** : Poudre.
- Couleur** : Blanc(he).
- Odeur

OXYDE DE TITANE & OXYDE DE TITANE CODEX

OXYDE TITANE

9 Propriétés physiques et chimiques (suite)

Odeur	: Inodore.
• Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible.
• pH	
pH	: 7 (100g/l) 20 °C
• Point de fusion / Point de congélation	
Point de fusion [°C]	: > 1800
Zone de fusion [°C]	: 1825-1855
• Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition	
Point d'ébullition [°C]	: Environ 2900
• Point d'éclair	
Point d'éclair [°C]	: Non applicable.
• Taux d'évaporation	: Aucune donnée disponible.
• Inflammabilité	: Le produit n'est pas inflammable.
• Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)	: Aucune donnée disponible.
• Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible.
• Densité de vapeur	: Non applicable.
• Densité relative	
Densité	: 600 kg/m ³ (20 °C) anastase 3.9 g/cm ³ (20 °C)
• Solubilité	
Solubilité dans l'eau	: Insoluble.
• Coefficient de partage : n-octanol / eau	: Non applicable.
• Température d'auto-inflammabilité	
Temp. d'autoinflammation [°C]	: Non applicable.
• Température de décomposition	: Aucune donnée disponible.
• Viscosité	: Non applicable.
• Propriétés explosives	: Non considéré comme comportant un risque d'incendie/explosion dans des conditions normales d'utilisation.
• Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible.

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible.

10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans les conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

OXYDE DE TITANE & OXYDE DE TITANE CODEX
OXYDE TITANE
10 Stabilité et réactivité (suite)

Réactions dangereuses : Aucun(es) dans des conditions normales.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Humidité.

10.5. Matières à éviter

Matières à éviter : Métaux.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Aucun(es) dans des conditions normales.

11 Informations toxicologiques
11.1. Informations sur les effets toxicologiques

NOAEL oral : 3500mg/kg/d (rat 90jours)

NOAEL inhalation: 10mg/m3 (rat 90 jours)

Informations toxicologiques : Les poussières du produit peuvent provoquer une irritation des yeux.

Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : > 5000 OECD 425

Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg] : > 5000

Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h] : > 6,8

Irritation de la peau (lapin) : OECD 404 N'est pas supposé irritant.

Irritation des yeux (lapin) : Légèrement irritant. OECD 405

Sensibilisation : Aucun connu. OECD 406, OECD 429

Cancérogénicité : Il n'existe aucune preuve d'efet CMR chez l'homme

12 Informations écologiques
12.1. Toxicité

bactérie

eau douce (Hyalella azteca) NOEC (28d) >= 100000mg/kg sédiment sec (semi statique ASTM 1706)

eau salée (Corophium volutator) NOEC (10d) >= 14989mg/kg sédiment sec (semi-statique OSPARCOM)

EC50-48h Daphnia magna [mg/l] : eau douce >100 (statique OECD 202)
eau salée (Acartia tonsa) > 10000mg/l (ISO 14669; 5667-16)

IC50 72h Algae [mg/l] : eau douce (Pseudokirchnerella subcapitata) EC50 : 16mg/l (statique)
eau salée (Skeletonema costatum) EC50 > 10000mg/l (IDO 10253)

CL50-96 Heures - poisson [mg/l] : (Pimephales promelas) >1000mg/l
(Oncorhynchus mykiss) >100mg/l (OECD 203 statique)
(Cynprinodon variegatus) >10000mg/l (OECD 203 semi-statique)

L.idus LC0 (mg/l) : > 1000 (48h)
Daphia magna (crustacea) : EC0 > 3 mg/l/30j
Pseudomonas fluorescens : EC0 > 10000 mg/l/24h

12.2. Persistance - dégradabilité

OXYDE DE TITANE & OXYDE DE TITANE CODEX
OXYDE TITANE
12 Informations écologiques (suite)

Biodégradation [%] : N'est pas biodégradable

12.3. Potentiel de bio-accumulation

Potentiel de bio-accumulation : Aucun(es) dans des conditions normales.

12.4. Mobilité dans le sol

N'est pas mobile dans le sol.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Non applicable.

12.6. Autres effets néfastes

Information relative aux effets écologiques : Non polluant.

Précautions pour l'environnement : Eviter le rejet dans l'environnement.

13 Considérations relatives à l'élimination
13.1. Méthodes de traitement des déchets

Généralités : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Eviter le rejet dans l'environnement.

14 Informations relatives au transport
14.1. Numéro ONU

Information générale : Non classifié.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Danger pour l'environnement

Non applicable.

En cas de fuite et/ou d'épandage : Nettoyer les fuites ou pertes, mêmes mineures si possible sans prendre de risque inutile.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

Précautions individuelles : Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison.

Mesures d'urgence en cas d'accident : Arrêter le moteur. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Signaler le danger et prévenir les autres usagers de la route. Tenir le public éloigné de la zone dangereuse. PREVENIR IMMEDIATEMENT LA POLICE ET LES POMPIERS.

OXYDE DE TITANE & OXYDE DE TITANE CODEX

OXYDE TITANE

14 Informations relatives au transport (suite)

Informations complémentaires : Aucun(e).

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

15 Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

Symbole(s) : Aucun(e).

Phrase(s) R : Aucun(e).

Phrase(s) S : Aucun(e).

Enregistrements : Colorant pour denrées alimentaires E171 (EN ISO 591-1)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Réalisée.

16 Autres informations

Autres données : Aucun(e).

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document